

Paris, le 26 juillet 2018



Tony Estanguet s'engage aux côtés de l'Autre Cercle et signe la Charte d'engagement LGBT+

Tony Estanguet, président de Paris 2024, a signé ce jour la Charte d'Engagement LGBT+, créée en 2012 à l'initiative de l'association l'Autre Cercle, aux côtés de Christophe Berthier et Catherine Tripon, respectivement Président et porte-parole de l'Autre Cercle.

A travers cette signature, Paris 2024 s'engage à adopter des pratiques exemplaires en matière de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou de genre et à assurer un environnement de travail inclusif aux lesbiennes, gay, bisexuelles ou transgenres au sein de ses équipes, près de 4 000 personnes d'ici 2024 et 70 000 volontaires pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

La signature de cette Charte intervient symboliquement une semaine avant l'organisation de Paris 2018, dixième édition des Gay Games qui se déroulera du 4 au 12 août prochain. Paris 2024 s'associera à cet événement avec la participation d'Emmeline Ndongue, ambassadrice éducation.

Tony Estanguet, Président de Paris 2024 : « *Nous sommes très heureux de nous engager aux côtés de l'Autre Cercle à travers la signature de la Charte d'engagement LGBT+. La lutte contre les discriminations se joue sur tous les terrains. Avec Paris 2024, nous voulons décupler les valeurs de respect et de fraternité véhiculées par le sport pour faire évoluer concrètement les mentalités et combattre les stéréotypes. Cette Charte nous engagera tous, dirigeants, collaborateurs, volontaires pour offrir aux personnes LGBT+ un environnement de travail exemplaire. »*

Christophe Berthier, Président de l'association l'Autre Cercle : « *Dans un contexte où l'on préfère s'interroger sur nos racines individuelles au lieu d'envisager ensemble le futur qui rime avec avenir collectif, où les différences de couleur de peau, de religion ou d'orientation sexuelle sont montrée du doigt, les responsables politiques et institutionnels doivent redoubler de vigilance et mettre l'accent sur l'engagement en faveur de la lutte contre toutes les formes de discriminations. »*

Catherine Tripon, porte-parole de l'association l'Autre Cercle : « *La signature de la Charte LGBT a une portée symbolique et opérationnelle qui vient conforter, pour l'Autre Cercle, les valeurs de fraternité des Jeux Olympiques et Paralympiques. C'est aussi un formidable enjeu pour les salarié.e.s et bénévoles au regard des préjugés, stéréotypes et actes discriminants. C'est une chance unique d'agir ensemble pour l'inclusion et le respect des LGBT+ dans le sport et la société en général. »*

Contact presse Paris 2024 :

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

En pièce-jointe :

- Photo des signataires de la charte : Tony Estanguet (Président de Paris 2024), Christophe Bertier (Président de l'association l'Autre Cercle) et Catherine Tripon (Porte-parole de l'association l'Autre Cercle)
- La Charte d'Engagement LGBT+

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent près de 15 000 athlètes (10 500 Olympiques, 4 350 Paralympiques) provenant de 206 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Accéder aux contenus Paris 2024

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess